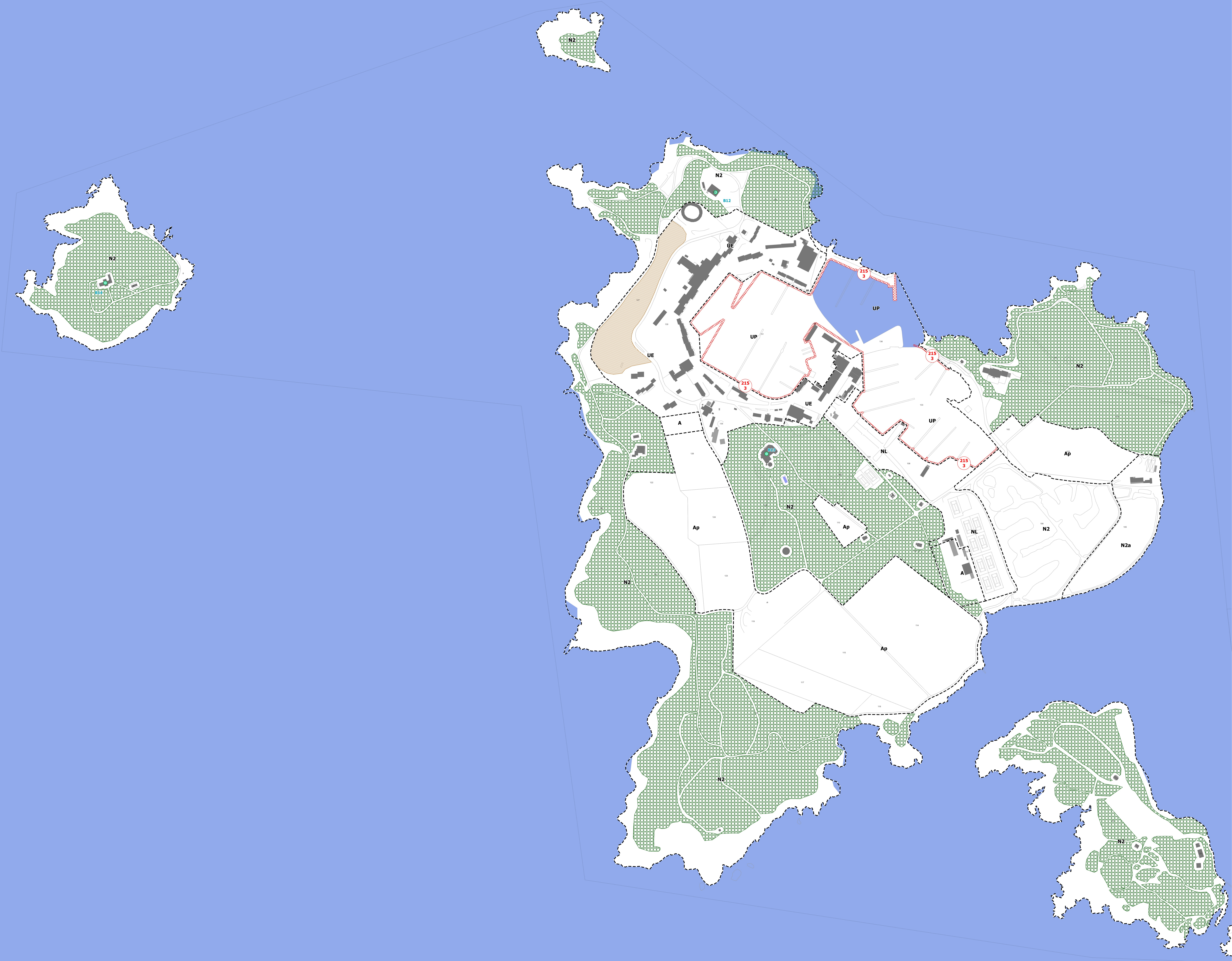
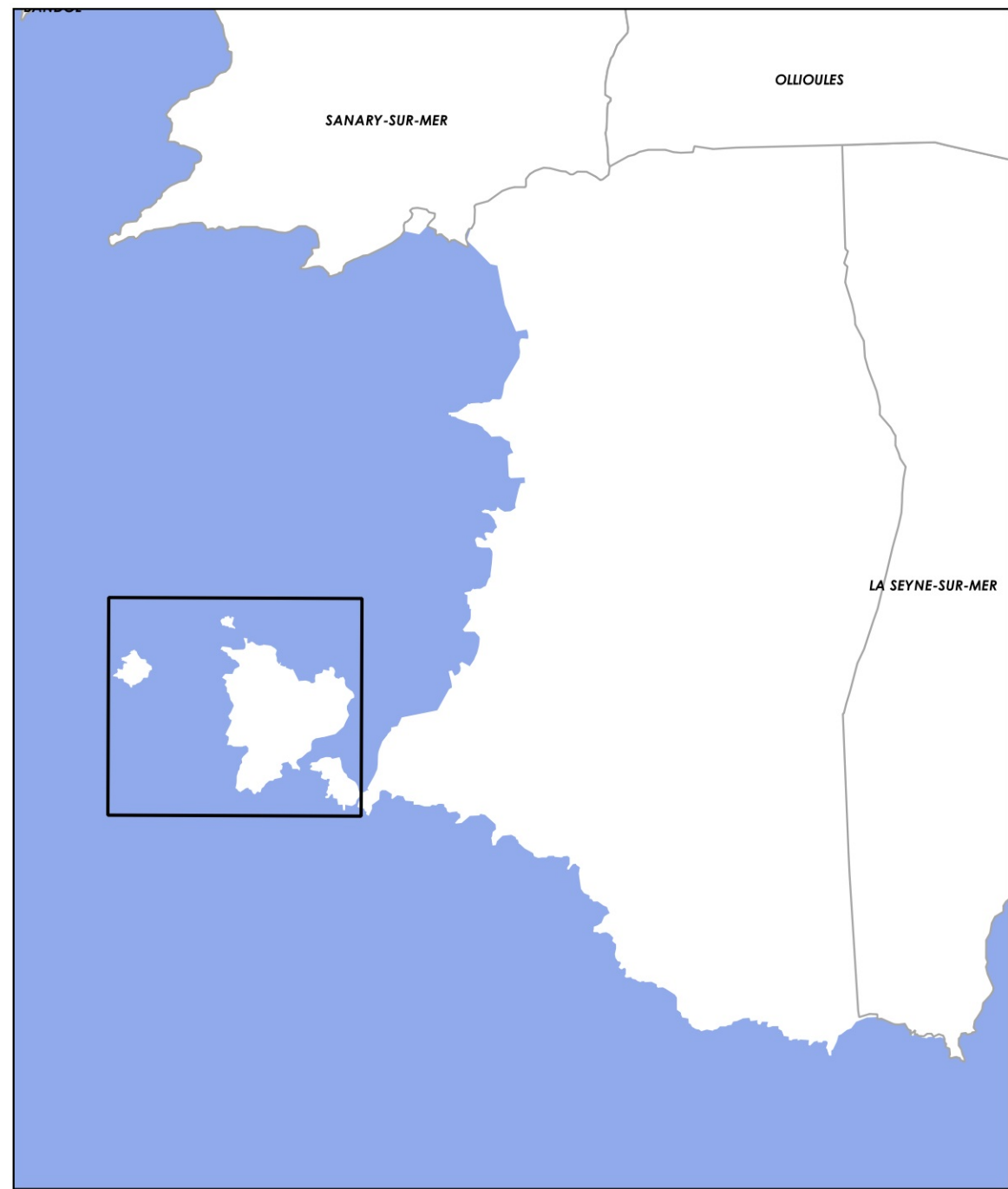




**Légende:**

- Limite et nom de zone du PLU
- Espace boisé classé (EBC)
- Linéaires commerciaux à préserver
- Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)
- Secteur de programme d'aménagement d'ensemble (PAE)
- Zone d'aménagement concerté (ZAC)
- Périmètre de programme de logements sociaux (SMS)
- Emplacement réservé logement social
- Emplacements réservés (ER)

Eléments identifiés au titre de l'article L.123-1-5-III-2° du CU

- A- Ensemble "bâtiments et parc de caractères" et les "espaces à grands jardins" (zone UJ)
- B- Eléments bâtis intéressants
- Espaces verts à protéger - ponctuel
- C- Espaces verts à protéger (EVP) / Eléments végétaux remarquables
- Espaces verts à protéger - alignement
- D- Cône de vue remarquable
- E- Espaces à planter

Zone Non Aedificandi

Risque Inondation

- Synthèse du plan de prévention du risque inondation
- Champ d'expansion des crues

Eléments portés à titre indicatif

- Espace proche du rivage
- Espace naturel sensible
- Zones archéologiques
- Périmètre de protection rapprochée du Puits de Pépiole (captage d'eau)